## Opération de plantations de haies















L'opération de plantations sur votre territoire

Une opération portée par **Argentan Intercom** avec le soutien financier du Conseil Départemental, de l'Association Française Arbres et Haies Champêtres et l'appui technique de la Chambre d'agriculture.



Objectif: 10 km de plantations

## L'opération de plantations sur votre territoire







<u>Argentan Intercom</u> <u>49 communes</u>

### L'opération de plantations sur votre territoire

Des plantations à destination des agriculteurs, collectivités et particuliers ayant pour objectifs de :

- Proposer un service clé-en-main, subventionné à 60 % par le CD61,
- Répondre à des objectifs agricoles et environnementaux variés (paysage, eau, biodiversité, bois-énergie...), notamment sur des secteurs à enjeux.



Une entreprise sera retenue afin de réaliser les travaux de sols, paillages, et plantations, et un entretien la 1ère année.

## La politique d'aides du Conseil Départemental

Une nouvelle politique votée en juin 2017 qui a pour objectif de financer les demandes individuelles des particuliers et agriculteurs mais surtout de **proposer des opérations groupées portées par des privés ou des collectivités** en vue d'une meilleure cohérence territoriale.

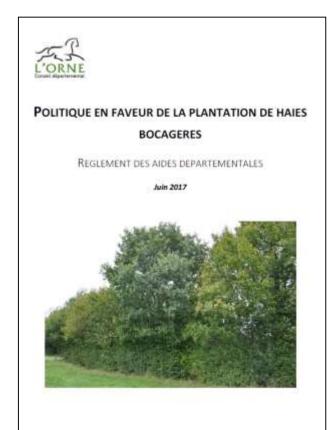
4 niveaux d'aides peuvent être distingués :



- 40 % pour les plantations groupées privées,
- 60 % pour les opérations sous maîtrise d'ouvrage collectivités,
- 1 € du mètre pour les projets individuels,
- 800 € d'aide forfaitaire pour les plans de gestion de haies.

## La politique d'aides du Conseil Départemental



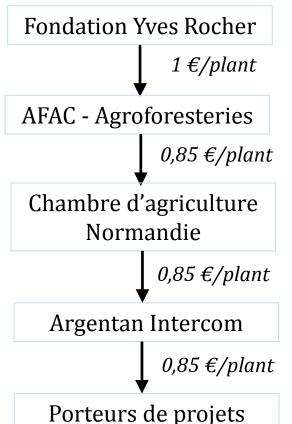


### Les opérations sous maîtrise d'ouvrage collectivités :

- Création de haies : 60 % du montant HT des travaux, plafonné à 9 € HT, 200 m minimum par tronçon.
- Rénovation de haies existantes ou reconnexion à une maille bocagère à plat ou sur talus : 60 % du montant HT des travaux, plafonné à 9 € HT, pas de minimum par tronçon.

# L'opération « Plantons en France – en route vers les 5 millions »





**Avril 2018 :** réponse de la Chambre d'agriculture à l'Appel à Projets porté par l'AFAC – Agroforesteries.

La réponse intègre une demande d'aide pour la plantation de 10 000 plants sur Argentan Intercom.

<u>Juin 2018</u>: demande de compléments par l'AFAC.

<u>**Iuillet 2018 :**</u> le projet porté par la Chambre d'agriculture sur Argentan Intercom est validé par le jury de l'AFAC.

L'AFAC financera 9300 plants sur Argentan Intercom sous réserve que 30 % des plants soient labélisés « Végétal local ».

L'aide sera de 0,85 €/plant + 0,17 € par plant labélisé.





### Calendrier de l'opération

<u>**Juillet-Septembre 2018 :**</u> visites et validation des **projets** 

Septembre 2018 : appel d'offres travaux

Octobre 2018 : visite des chantiers avec l'entreprise retenue

Octobre-Novembre 2018 : préparations de sols et pose des paillages

<u>Décembre 2018-Janvier 2019 : plantations</u> et pose des **protections** 

<u>**Iuin 2019 : entretien**</u> par entreprise et **état des lieux** reprise

<u>Février 2020</u>: regarnissage et recépage



### Choix des essences

### Deux questions essentielles :

- 1- Pourquoi je souhaite planter?
- 2- Quelles sont les caractéristiques de mon sol et de mon climat?



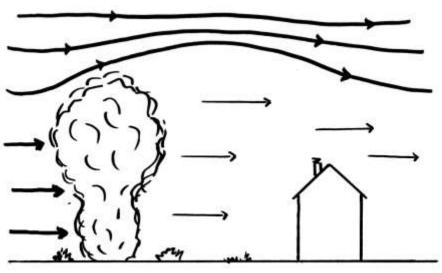


Texture et profondeur de sol



## Pourquoi planter aujourd'hui?

### Pour des raisons climatiques :



Effet brise-vent



<u>Apport d'ombre</u>



### Pour des raisons climatiques :



<u>Limitation de l'érosion et du ruissellement</u>







# <u>Pour la biodiversité ou pour des raisons</u> <u>paysagères :</u>





Le rôle écologique





### Pour produire du bois :





Production de bûches ou plaquettes pour l'auto-consommation ou la vente

### Choix des essences



# Haut-jet Chêne sessile Alisier torminal Chêne pédonculé Cormier Noyers commun Orme champêtre Peuplier tremble Tilleul à grandes feuilles Poirier Pommier sauvage







Bourdaine

Comouiller sanguin





Prunellier

Viorne obier

**Arbustes** 









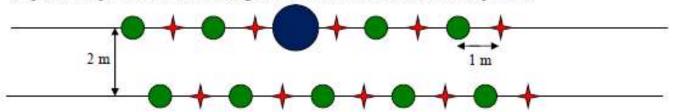






### Choix des séquences

### Séquence de plantation sur deux lignes : environ 320 mètres soit 640 plants



Proportion par strate et nombre de plants par essence (pour 10 mètres) :

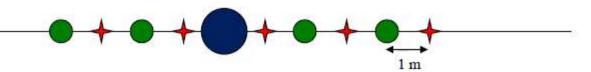
Hauts jets (5 %) I plant pour 10 mètres - 32pl	Intermédiaires (45 %) 9 plants pour 10 mêtres - 288pl	Arbustes (50 %) 10 plants pour 10 mêtres - 320pl
Chêne pédonculé (1) – 12pl	Erable champêtre (4) – 128pl	Charme (2) - 64 pl
Tilleul à petites feuilles (1) – 10pl	Charme (2) - 64pl	Noisetier (2) - 64pl
Noyer commun (1) - 10pl	Bouleau blanc (2) - 64pl	Cornouiller sanguin (2) - 64pl
	Prunier myrobolan (1) - 32pl	Aubépine épineuse (2) – 64pl
		Viorne lantane (1) - 32pl
		Fusain d'Europe (1) - 32pl

<u>Séquence haie</u> <u>brise-vent</u> <u>La Rouge</u>



### Choix des séquences

Séquence de plantation B (superficiels, caillouteux, séchants) : 265 mètres soit 265 plants (+ 20 mètres soit 20 plants arbustifs sous les lignes)



### Proportion par strate et nombre de plants par essence (pour 10 mètres) :

Hauts jets (10 %) 26 plants pour 265 mètres	Intermédiaires (40 %) 106 plants pour 265 mètres	Arbustes (50 %) 133 plants pour 265 mètres
Chêne sessile (13)	Châtaignier (80)	Charme (53)
Hêtre (13)	Bouleau verruqueux (26)	Noisetier (53)
		Sorbier des oiseaux (27)

<u>Séquence haie</u> <u>brise-vent</u> <u>Lonlay-l'Abbaye</u>



### Choix des séquences

### Séquence de plantation B' (pour 100 mètres)

Adaptée aux sols acides, frais à humides, à dominante argileuse, de profondeurs moyennes.

# 1,5 m COURS D'EAU

### 200 plants sur 100 mètres

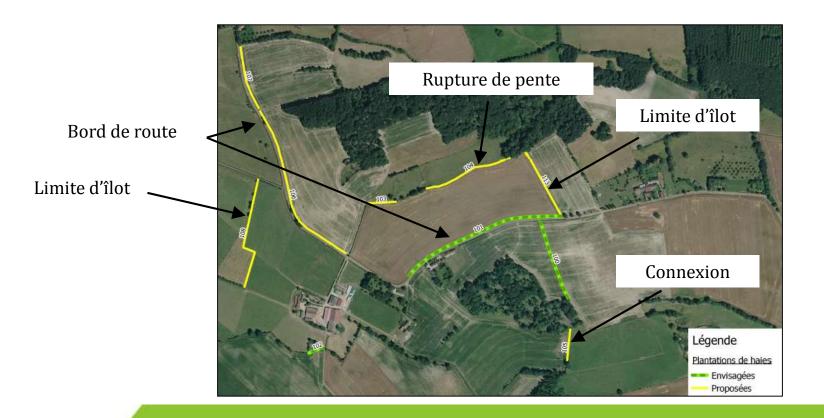
Hauts jets (10 plts-5 %)	Intermédiaires (40 plts-20 %)	Arbustes (150 plts-75 %)
Chêne pédonculé (10)	Aulne glutineux (8)	Noisetier (22)
	Bouleau pubescent (8)	Charme (22)
	Erable plane (8)	Cornouiller sanguin (22)
	Tilleul à petites feuilles (8)	Sureau noir (21)
	Cerisier à grappes (8)	Bourdaine (21)
		Viorne obier (21)
		Fusain d'Europe (21)

### <u>Séquence haie bord de</u> <u>cours d'eau</u> <u>Torchamp</u>



### Visite technique

Les visites techniques seront réalisées par la Chambre d'agriculture. Elles seront l'occasion d'échanges et permettront de cibler des linéaires cohérents suite à une approche globale à l'échelle de l'ensemble du parcellaire.



## Le travail du sol, étape primordiale





2- L'émiettage pour affiner.

1- Le décompactage pour aérer.





### Cas particulier du regarnissage

La plantation est réalisée en potet lorsqu'un travail de sol mécanisé n'est pas possible :

- Regarnissage de haies sur talus,
- Plantation en bordure de berge.



### Pose d'un paillage



Elle est primordiale pour **limiter l'enherbement** de la ligne de plantations. Elle doit cependant être systématiquement complétée de 2 à 3 entretiens par an les 1ères années!

Aujourd'hui sont privilégiés les **paillages biodégradables**. Ils se dégradent naturellement et favorisent la régénération naturelle de la haie.



Bois déchiqueté



*Feutre* 



<u>Paille/foin</u>



Film



La réussite d'une plantation dépend de la qualité du travail du sol, de l'entretien les 1ères années mais aussi grandement de la qualité des plants.

### Les plants seront :

- En racines nues ou en motte,
- De taille 40/60 pour arbustes et intermédiaires,
- De taille 60/80 pour les arbres de haut-jet,
- De préférence produits localement.





### <u>Plants à racines nues – cultivés en pleine terre</u>

+ Production utilisée pour la majorité des essences à reprise facile, Coût intéressant,

Système racinaire bien visible à la livraison.

- Précautions lors de la transplantation, le transport et la plantation.





### <u>Plants en motte – élevage sur motte de tourbe</u>

+ Meilleure reprise des essences difficiles,

Diminution des risques d'endommagement des racines,

Absence de mise en jauge, de rafraichissement.

Coût plus élevé,
 Risque de compression du système racinaire,
 Implantation parfois délicate.





D'une manière générale, un lot de plants doit comporter au moins **95** % de végétaux de qualité loyale et marchande.

Un plant de qualité répond aux conditions suivantes :

- Bon état physiologique et sanitaire,
- Système racinaire abondant, bien conformé,
- Partie aérienne de qualité, bien équilibrée,
- Absence de **blessures**,
- **Age et dimensions** respectés.



### Protection gibiers





Pose de protections chevreuil systématique sur les arbres de haut jet.

Pose de protections lapins/lièvres, en option sur les intermédiaires et arbustes.

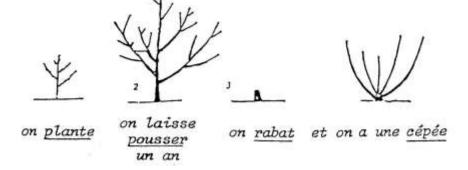
### Entretien 1ère année





Débroussaillage de chaque côté de la ligne de plantation : au minimum 1 intervention sera réalisée par l'entreprise retenue.

Recépage des arbustes et intermédiaires après 1 an de végétation.



# 1

### Pris en charge dans le cadre de l'opération

- ✓ Suivi administratif
- ✓ Préparation de sol
- ✓ Fourniture et pose paillage
- ✓ Fourniture et mise en place plants
- ✓ Fourniture et mise en place protections chevreuils
- ✓ Un débroussaillage année n+1
- ✓ Un recépage après 1 an de végétation
- ✓ Le remplacement des plants morts naturellement

Un coût à la charge du bénéficiaire situé entre 2 et 3 € HT/m, subventions déduites.

## Non pris en charge dans le cadre de l'opération

- ✓ Débroussaillage/dépose clôtures en préalable
- ✓ Pose clôture
- ✓ Entretiens complémentaires à celui pris en charge
- ✓ Arrosage (si nécessaire)
- ✓ Protection lapins (possible mais en complément)
- ✓ Remplacement de plants dont la mort ne relève pas de la responsabilité de l'entreprise (sécheresse, gibier, défaut d'entretien,...)



### Merci de votre attention

### **Contact:**

**BERTRAND Luc** 

02.33.31.49.43.

06.31.23.22.49.

luc.bertrand@normandie.chambagri.fr



02.14.23.00.30

didier.bouvet@argentan-intercom.fr

